

# **CHARTRE AMBASSADEURS DU TERRITOIRE**

## **PREAMBULE**

L'Office de Tourisme Haut Pays du Velay souhaite proposer aux touristes une nouvelle forme pour découvrir son territoire, basée sur l'échange et le bénévolat: *les ambassadeurs du territoire*.

Ceux sont des habitants du Pays de Montfaucon, bénévoles, qui accueillent des touristes pour leur faire visiter leur commune, comme ils le feraient avec leurs familles ou amis.

## **Article 1. NOS AMBASSADEURS DU TERRITOIRE**

Les ambassadeurs du territoire sont des habitants de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon passionnés par leur territoire, et qui se proposent volontairement, durant leur temps libre d'accompagner les touristes dans des lieux qui leurs tiennent à cœur.

Les ambassadeurs du territoire sont des personnes majeures.

Les ambassadeurs ne sont pas des guides professionnels mais des bénévoles qui font découvrir la région d'une manière unique, authentique et conviviale.

## **Article 2. LES VISITEURS**

L'ambassadeur peut accompagner au cours de sa balade des familles, des amis, des couples, des personnes seules ou en voyage d'affaire, originaires de la région ou des touristes en séjour. Le groupe ne doit pas excéder 6 personnes.

## **Article 3. MODALITES DE PRISE DE CONTACT**

Afin de bénéficier d'une rencontre avec un ambassadeur du territoire, adressez-vous à l'office de tourisme, décrivez vos goûts, vos attentes et l'office de tourisme trouvera l'ambassadeur le plus à même de répondre à votre demande. Selon ses disponibilités, l'office de tourisme vous fixera un rendez-vous.

#### **Article 4. QUELQUES PRECISIONS SUR LA BALADE...**

Chaque balade est unique, elle est « taillée sur mesure » en fonction de la demande du visiteur et de l'ambassadeur qui l'accueille.

La rencontre dure deux heures mais elle peut durer plus longtemps dans la mesure où l'ambassadeur, et le ou les visiteurs sont d'accord.

La rencontre avec un ambassadeur est entièrement gratuite pour le ou les participants.

Si des dépenses sont engagées (consommations dans un café, etc...) chaque personne paye pour ses dépenses personnelles.

L'ambassadeur en sa qualité de bénévole, s'engage à ne pas se substituer au travail des guides conférenciers et de ne pas rentrer en concurrence avec des professionnels et les associations travaillant sur le secteur. A ce titre l'ambassadeur n'intervient pas dans les sites classés, ni dans les lieux où des visites guidées sont organisées

#### **Article 5. RESPONSABILITES.**

Le visiteur reconnaît avoir pris connaissance de la gratuité de la rencontre et ne peut engager ni la responsabilité de l'office de tourisme Haut Pays du Velay ni celle du bénévole (ambassadeur) pour toute défaillance ou litige.

Les balades se font sous la responsabilité de chacun des participants. L'office de tourisme Haut Pays du Velay ne pourra être en aucun cas tenu responsable d'un incident ou accident pouvant survenir au cours d'une balade.

**Office de Tourisme Haut Pays du Velay  
37 Rue Centrale – 43290 Montfaucon en Velay  
Tél 04-71-59-95-73  
tourisme@paysdemontfaucon.fr**